# AFFAIRES COURANTES

[Français]

### RESSOURCES NATIONALES ET TRAVAUX PUBLICS

Le 3° rapport du Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics—M. Watson.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport figure aux Procèsverbaux d'aujourd'hui.]

# LA SÉCURITÉ SOCIALE

DÉPÔT DE L'ACCORD SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, en vertu de l'article 41(2) du Règlement, je voudrais déposer dans les deux langues officielles une copie de l'Accord sur la sécurité sociale entre le gouvernement du Canada et celui de la France.

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répondra aujour-d'hui aux questions suivantes: 1027, 1254 à 1265 inclusivement, 1399 et 1400.

Je suggère, madame le Président, que les autres questions soient réservées.

[Texte]

### LES PRÊTS À CUBA

### Question nº 1027-M. Cossitt:

1. Au sujet de la réponse à la question nº 45 selon laquelle, entre autres, Cuba n'avait pas payé à temps tous les intérêts du prêt de 10 millions de dollars consenti par le Canada à 3 p. 100 d'intérêt et avait deux paiements semestriels en retard a) quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour toucher ces arrérages, b) si ces sommes sont récupérées d'ici la réponse à la présente question, quels sont les nom et qualités de tous les hauts fonctionnaires canadiens qui sont entrés, directement ou indirectement, en rapport avec Cuba et qui ont-ils contactés?

2. Si les paiements sont à jour, quels sont les dates exactes auxquelles ils ont été reçus et les montants visés?

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)): 1. Le gouvernement canadien, par l'entremise de son ambassade à la Havane, a adressé au gouvernement de Cuba des avis de paiement avant la date d'échéance de chaque paiement. Étant donné que les paiements n'avaient pas été effectués aux dates d'échéance, des avis de rappel ont été envoyés par la suite en septembre 1979 et en mars 1980. Le personnel diplomatique de l'ambassade du Canada à la Havane a fait tout son possible pour percevoir les paiements. Selon les fonctionnaires canadiens, les retards étaient attribuables principalement à des problèmes administratifs au sein de l'administration cubaine. Après avoir envoyé copie des relevés de versement et un rapport sur l'état financier au gouvernement de Cuba, nous avons immédiatement reçu les paiements. Cuba n'a actuellement aucun arriéré.

2. Les trois paiements en souffrance ont été versés de la façon suivante:

## Questions au Feuilleton

\$385,267.74 en mai 1980 \$298,732.82 en mai 1980 \$150,300.62 en mai 1980

#### LE GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INDUSTRIE AÉROSPATIALE CANADIENNE

#### Questions nos 1254-1265—M. Herbert:

Le Groupe de travail sur l'industrie aérospatiale canadienne a-t-il recommandé au gouvernement, en juin 1978, que celui-ci élabore une politique aux termes de laquelle le ministère de la Défense nationale affecterait une portion fixe de son budget au perfectionnement de l'équipement technique de pointe ainsi qu'à la recherche et au développement dans l'industrie canadienne, de façon à fournir à sa technologie des incitants raisonnables, comparables à ceux dont bénéficient les partenaires du Canada à l'Otan et, dans l'affirmative, quelle a été la réaction du gouvernement?

Le Groupe de travail sur l'industrie aérospatiale canadienne a-t-il recommandé au gouvernement, en juin 1978, que les futurs besoins en ressources humaines soient vérifiés et que des mesures soient prises d'urgence pour que l'on y réponde surtout par l'embauche de travailleurs canadiens et, dans l'affirmative, quelle a été la réaction du gouvernement?

Le Groupe de travail sur l'industrie aérospatiale canadienne a-t-il recommandé au gouvernement, en juin 1978, que les restrictions régissant les échanges technologiques, particulièrement avec les États-Unis, soient abolies en négociant le retour du libre échange technologique dans le cadre d'ententes internationales de collaboration et en promouvant l'avancement technologique au Canada, comme base d'un échange des connaissances et, dans l'affirmative, quelle a été la réaction du gouvernement?

Le Groupe de travail sur l'industrie aérospatiale canadienne a-t-il recommandé au gouvernement, en juin 1978, de contribuer à la modernisation des capacités de production de l'industrie et, dans l'affirmative, quelle a été la réaction du gouvernement?

Le Groupe de travail sur l'industrie aérospatiale canadienne a-t-il recommandé au gouvernement, en juin 1978, de faire des acquisitions dans ce secteur pour encourager l'industrie et pour aider à faire connaître les produits canadiens sur les marchés mondiaux et, dans l'affirmative, quelle a été la réaction du gouvernement?

Le Groupe de travail sur l'industrie aérospatiale canadienne a-t-il recommandé au gouvernement, en juin 1978, d'instituer une politique selon laquelle une part minimale fixe du budget de la défense serait consacrée à l'acquisidirecte de produits techniquement avancés, conçus et fabriqués par des Canadiens, en ne compromettant en rien l'accord de participation à la production de la défense entre autres, et en choisissant spécialement du travail faisant intervenir l'industrie canadienne et susceptible de répondre à des besoins spéciaux sur le plan de la souveraineté canadienne, des systèmes opérationnels canadiens spéciaux par exemple, et, dans l'affirmative, quelle a été la réaction du gouvernement?

Le Groupe de travail sur l'industrie aérospatiale canadienne a-t-il recommandé au gouvernement, en juin 1978, d'accorder à l'industrie canadienne des fonds ou stimulants fiscaux et de lui permettre de participer plus directement aux travaux de recherche et de développement liés aux besoins futurs de la défense nationale en consacrant un important montant fixe de son budget de recherche et de développement à l'industrie canadienne et, dans l'affirmative, quelle a été la réaction du gouvernement?

Le Groupe de travail sur l'industrie aérospatiale canadienne a-t-il recommandé au gouvernement, en juin 1978, que le gouvernement et l'industrie prennent des mesures spéciales visant l'acquisition de compétences dans les domaines du soutien opérationnel et du génie d'entretien dans l'industrie canadienne, par l'intermédiaire du ministère de la Défense nationale qui définirait et créerait des services d'entretien de l'équipement installés au Canada au début de son cycle d'approvisionnement d'équipement neuf et par l'intermédiaire du gouvernement qui serait disposé à payer les coûts préliminaires d'établissement de sources canadiennes et, dans l'affirmative, quelle a été la réaction du gouvernement?

Le Groupe de travail sur l'industrie aérospatiale canadienne a-t-il recommandé au gouvernement, en juin 1978, d'envisager d'accroître les subventions consacrées à la modernisation de l'industrie et, exceptionnellement, d'étendre le programme de productivité de l'industrie du matériel de défense, ainsi que le programme de modernisation de l'industrie de la défense (usines), au matériel d'usage courant lorsqu'un matériel plus perfectionné ne convient pas et, dans l'affirmative, quelle a été la réaction du gouvernement?